



victime d'escroquerie et abus de confiance

Par **chagirls**, le **24/11/2019 à 16:14**

Bonjour, voila j'ai noué une relation virtuel sur une application! Je me suis attaché rapidement à cette personne, et au bout d'un mois il m'annonce qu'il s'est fait volé c'est papier et son argent dans un pays étranger; et il me demande pendant plusieurs mois de le dépanner, de réceptionner des chèques puis les retransféré par virement pour payer c'est dettes et rentrer au pays!

Malheureusement pour moi, ma gentillesse et mon manque de confiance en moi c'est retourné contre moi

C'etait des chèques volés ou non approvisionné!

Au final, je suis interdit bancaire, les huissiers pour remboursé les montants de ces chèques! J'ai déposé une plaintes pour escroquerie en septembre et hier les gendarmes sont venus chez moi pour m'annoncer que j'ai 2 plaintes contre moi des banques.

Je suis convoqué pour une audition mardi et j'ai horriblement peur!! Je veux pas aller en garde à vue ou en prison???

Qu'est ce que je risque?

J'ai besoin de réponse, je vous en supplie

J'AI PEUR!!!!

Par **Visiteur**, le **24/11/2019 à 18:28**

Bonjour

Pénalement, vous ne risquez rien s'il n'est pas démontré une complicité entre vous et l'initiateur, mais financièrement, vous devez rembourser les banques, qui ne sont pas responsables de vos déboires.

Par **chagirls**, le **24/11/2019 à 18:52**

bonjour, comment peuvent ils démontrer que j'étais complice?

Je m'imagine de multiple scénario plus atroce les uns que les autres!

Merci d'avance de votre aide